

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

## 21 MARS 2008

L'an deux mille huit, le vingt et un mars à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal de Longpont sur Orge proclamés par le bureau de vote à la suite du scrutin électoral du 16 mars 2008 sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Jean-Jacques SCHERCHEN, conformément aux articles L 2121-10, 2121-11, 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 19 heures sous la présidence de Jean-Jacques SCHERCHEN,

Et déclare installés :

Delphine ANTONETTI, Alain LAMOUR, Marie-Thérèse SCHMALTZ, Alexandre FACCHIN, Agnès PRIVAT, Laurent BOISSARD, Bernadette BROSSEAU, Frédéric MANCEAU, Caroline GERENTON, Jack LEVEILLE, Patricia VINOT-PRÉFONTAINE, Philippe CIUCIU, Nicole NASTEV, Gilbert BOUDET, Silvia THIEBAULT, Stéphane DELALANDE, Michèle MÉDARD, Patrick PHILIPPE, Martine THOMPSON, Badreddine ZIANE, Frédérique MOSSÉ, Jean-Pierre PHILIPPE, Véronique MARRE, Jean JACQUIN, Mireille BABONNEAU, Philippe HAMON, Martine BOURGY, Bertrand DEMAREST, Françoise JEANNERET.

M. SCHERCHEN : Je réitère toutes mes félicitations à la liste « Longpont Gauche Unie » qui est arrivée en tête et je vous souhaite, Mesdames, Messieurs et chers(es) collègues beaucoup de courage et un excellent travail afin de continuer à faire de Longpont sur Orge une belle commune.

Françoise JEANNERET, la plus âgée des membres du Conseil Municipal, prend la présidence et procède à l'appel des conseillers.

Sont présents :

Delphine ANTONETTI, Alain LAMOUR, Marie-Thérèse SCHMALTZ, Alexandre FACCHIN, Agnès PRIVAT, Laurent BOISSARD, Bernadette BROSSEAU, Frédéric MANCEAU, Caroline GERENTON, Jack LEVEILLE, Patricia VINOT-PRÉFONTAINE, Philippe CIUCIU, Nicole NASTEV, Gilbert BOUDET, Stéphane DELALANDE, Michèle MÉDARD, Patrick PHILIPPE, Martine THOMPSON, Badreddine ZIANE, Frédérique MOSSÉ, Jean-Pierre PHILIPPE, Véronique MARRE, Jean JACQUIN, Mireille BABONNEAU, Philippe HAMON, Martine BOURGY, Bertrand DEMAREST, Françoise JEANNERET.

Est absente Mme Silvia THIEBAULT qui donne pouvoir à M. Alain LAMOUR ;

La condition du quorum posée par l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales est remplie. Le Conseil Municipal choisit Alexandre FACCHIN pour secrétaire. Agnès PRIVAT et Frédéric MANCEAU sont désignés assesseurs.

Lecture est faite des articles L 2122-4, L 2121-7, L 2122-8, L 2122-9 et L 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## **ELECTION DU MAIRE**

### **1<sup>er</sup> TOUR DE SCRUTIN**

Est candidate : Delphine ANTONETTI.

Il est procédé à l'appel de chaque conseiller qui remet son enveloppe dans l'urne.

Le dépouillement donne les résultats suivants :

- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	29
- Nombre de bulletins blancs ou nuls	8
- Nombre de suffrages exprimés	21
- Majorité absolue	11
- A obtenu, Delphine ANTONETTI	21 voix.

***Madame ANTONETTI est élue Maire et prend la présidence.***

Madame ANTONETTI : C'est avec une joie immense et beaucoup d'émotion que mon équipe et moi-même revêtons ce soir la plus belle des charges que vous venez de nous confier ; celle de faire vivre notre village de Longpont sur Orge.

Vous faites de nous des élus de la République. Nous sommes fiers de vous représenter, et de représenter Longpont. Soyez assurés que nous le ferons avec passion, dignité et dans le respect de l'intérêt général.

Nous sommes également réalistes et lucides. Pour certains, vous nous avez choisi pour l'éthique dont nous avons fait preuve. Il ne s'agit pas pour nous d'une stratégie mais d'une valeur, d'un fondement. Elle accompagnera chacune de nos actions et nous en ferons le bilan dans 6 ans.

Cet instant est à la fois un aboutissement et un commencement. Le début d'une nouvelle page de l'histoire que nous allons écrire ensemble.

*Avant toute chose je tiens à remercier vivement tous ceux qui nous soutenu, notre comité de soutien, nos amis, nos sympathisants, les habitants et électeurs qui nous ont accueillis ou simplement ouvert leur porte pour échanger. Nos adversaires aussi, même si nous ne sommes pas d'accord, c'est cela la démocratie.*

*Je souhaite également saluer mon prédécesseur Monsieur Jean-Jacques Scherchen, pour son dévouement au service de notre ville. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite auprès de son épouse et des siens.*

Avant de vous tracer en quelques mots notre feuille de route je souhaite saluer quelques hommes et femmes, des grands élus, des serviteurs de notre pays, qui nous font l'honneur d'être là ce soir. Parce qu'ils représentent, par leur amitié et leur soutien, ils nous ont un peu fait.

Jacques Guyard, ancien député-maire d'Evry, ancien ministre. Merci, Jacques, pour avoir donné à deux d'entre nous le goût et le sens du Service Public et l'enthousiasme pour la gestion d'une ville.

Jean-Luc Mélenchon, sénateur et ancien ministre. Merci à toi Jean-Luc, d'être un capitaine qui dirige avec fougue le navire de nos valeurs républicaines dans la mer parfois agitée de notre démocratie.

Olivier Thomas, Maire de Marcoussis, Conseiller Régional, Président de l'Agence des Espaces Verts. Merci à toi, Olivier et Eric Cochard qui t'a précédé, de nous montrer le chemin. Vous avez fait ensemble de Marcoussis, un village où il fait bon vivre, animé, bien géré et qui fait la fierté de ses habitants. Merci pour votre soutien, sans faille, de toujours. Je sais que je peux compter sur toi Olivier et sur l'Agence des Espaces Verts, pour protéger définitivement le plateau de Longpont, et créer la coulée verte qui devra remplacer l'horrible spectre de C6.

Merci également à Marianne Louis, Conseillère Régionale. J'espère te voir souvent Marianne à Longpont pour inaugurer les équipements dont nous avons besoin et que nous ouvrirons, avec le concours de la Région.

Notre tâche sera lourde mais o combien enthousiasmante ! Nous la prendrons à bras le corps.

- donner la meilleure des chances à nos enfants et à nos jeunes pour démarrer dans la vie, en créant les équipements scolaires, périscolaires de culture et de loisirs qui manquent si cruellement et qui conditionnent leur réussite.
- Re-crée le lien avec nos anciens, qui méritent de prendre une place active dans notre collectivité. Renforcer leur sécurité et leur confort.
- Redynamiser la vie associative.
- Améliorer le quotidien des longipontains qui galèrent pour se déplacer, et pour stationner dans la ville en programmant un plan global des circulations qui conduira à une refonte de la voirie communale sur le long terme.
- Préserver nos espaces verts en créant la ceinture verte qui permettra ux petits et aux grands de se déplacer à Longpont à pieds et en vélos en toute sécurité tout en profitant de l'exceptionnelle qualité paysagère de nos plateaux et coteaux.
- La recherche d'un nouveau souffle financier dans l'intercommunalité et d'une nouvelle efficacité dans la gestion communale au service des usagers seront deux enjeux au cœur de notre action
- Enfin, nous avons pour ambition de redonner du sens et un contenu à l'identité Longipontaine. Animer le village à travers un cœur de Village digne du patrimoine exceptionnel de Longpont. Mettre la Basilique en valeur, dégager sa perspective monumentale, restaurer la Grange aux Dimes pour en faire une maison communale, un centre culturel où chacun se retrouve. Aménager une place pour toutes nos animations, pour que brocante, marchés, spectacles, événements y reprennent toute leur place dans notre vie de Longipontains.

Vous venez de nous donner les moyens de mettre en œuvre ce projet. Pour autant votre rôle n'est pas terminé car nous avons l'intime conviction qu'il ne pourra se faire sans vous. Au delà des délégations classiques, dès la semaine prochaine, chaque quartier aura son représentant au Conseil Municipal pour que brille la démocratie dans chaque hameau.

C'est avec vous, Ensemble, que nous voulons changer Longpont.

Merci à vous.

Madame ANTONETTI donne la parole aux groupes d'opposition.

M. HAMON : Merci pour cet alléchant programme. Je souhaite beaucoup de réussite à Delphine et à son équipe et le mieux pour Longpont.

## **ELECTION DES ADJOINTS**

Madame le Maire : En vertu de l'article L 2122-2 du CGCT, le Conseil Municipal doit déterminer librement le nombre des adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil. Ce pourcentage constitue une limite maximale à ne pas dépasser, il n'est donc pas possible d'arrondir à l'entier supérieur le résultat du calcul.

Le Conseil Municipal vote à main levée pour un effectif d'adjoints de 8 :

- 27 voix pour,
- 2 abstentions Mme MARRE et M. PHILIPPE

Pour les communes de 3500 habitants et plus, les Adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à 1.

Mme ANTONETTI propose la liste suivante :

- . *Alain LAMOUR, chargé de la Culture, de la Communication et du Patrimoine*
- . *Marie-Thérèse SCHMALTZ, chargée du Scolaire, de l'Enfance, de la Jeunesse et des Anciens*
- . *Alexandre FACCHIN, chargé des Travaux*
- . *Agnès PRIVAT, chargée des Affaires Sociales*
- . *Laurent BOISSARD, chargé de la Voirie, de la Circulation et des Transports*
- . *Nicole NASTEV, chargée de l'Urbanisme*
- . *Frédéric MANCEAU, chargé de l'Environnement, du Développement Durable*
- . *Martine THOMPSON, chargée de la Vie Associative et des Sports.*

Il est procédé à l'élection à bulletins secrets :

- Nombre d'enveloppes dans l'urne 29
- Nombre de bulletins blancs et nuls 8
- Nombre de suffrages exprimés 21

La liste d'adjoints proposés par la majorité municipale est élue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 00.